

RAPPORT DE LA VINGT-SEPTIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION (Hobart, Australie, du 27 octobre au 7 novembre 2008)

OUVERTURE DE LA RÉUNION

1.1 La vingt-septième réunion annuelle de la Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique s'est tenue à Hobart (Tasmanie, Australie), du 27 octobre au 7 novembre 2008, sous la présidence de M. P. Amutenya (Namibie).

1.2 Les 25 membres de la Commission sont représentés : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Chili, République populaire de Chine (ci-après dénommée "la Chine"), Communauté européenne, République de Corée, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Italie, Japon, Namibie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Fédération de Russie, Suède, Ukraine et Uruguay.

1.3 Les autres Parties contractantes, la Bulgarie, le Canada, les îles Cook, la Finlande, la Grèce, l'île Maurice, les Pays-Bas, le Pérou et le Vanuatu, ont été invitées à assister à la réunion à titre d'observateurs. Les Pays-Bas, le Pérou et le Vanuatu y assistent à ce titre.

1.4 L'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels (ACAP), la Coalition sur l'Antarctique et l'océan Austral (ASOC), la Commission pour la conservation du thon rouge du sud (CCSBT), la Commission baleinière internationale (CBI), la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), la Commission interaméricaine du thon tropical (CITT), la Commission océanographique intergouvernementale (COI), la Coalition des opérateurs légaux de légine (COLTO), la Commission pour la conservation et la gestion des stocks de poissons grands migrateurs dans le Pacifique occidental et central (CPPCO), le Comité pour la protection de l'environnement (CPE), la Commission permanente du Pacifique Sud (CPPS), l'Agence des pêches du Forum (FFA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA), l'Organisation des pêches de l'Atlantique Sud-Est (OPASE), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Comité scientifique pour la recherche antarctique (SCAR), le Comité scientifique sur la recherche océanique (SCOR), le Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SPC) et l'Union mondiale pour la nature (UICN) ont également été invités à assister à la réunion en tant qu'observateurs. L'ACAP, l'ASOC, la CBI, la COLTO, la CPPCO, le CPE, le SCAR, l'OPASE et l'UICN, y assistent.

1.5 Il avait été décidé l'année dernière d'inviter à CCAMLR-XXVII, en tant qu'observateurs de Parties non contractantes, le Belize, la Bolivie, le Cambodge, la Colombie, la République populaire démocratique de Corée, la Guinée équatoriale, l'Indonésie, le Kenya, la Malaisie, le Mexique, le Mozambique, le Panamá, les Philippines, les Seychelles, la Sierra Leone, Singapour, la Thaïlande, le Togo et le Vietnam (CCAMLR-XXVI, paragraphe 19.1). Les Samoa américaines, la région administrative spéciale de Hong Kong, les îles Marshall, le Maroc et les Émirats Arabes Unis, pays connus pour leurs intérêts dans la pêche ou le commerce de *Dissostichus* spp., ont également été invités. Les îles Marshall sont représentées à la réunion.

1.6 La liste des participants figure à l'annexe 1 du présent rapport et la liste des documents présentés à la réunion, à l'annexe 2.

1.7 Le président accueille les participants à la réunion. Il déclare que c'est de nouveau un grand privilège pour la Namibie que de présider la session annuelle de la Commission et remercie le gouvernement australien, dépositaire de la Convention, et l'État de Tasmanie de leur hospitalité. La Commission a attendu avec grand intérêt le moment de sa réunion annuelle.

1.8 Le président demande aux participants de bien vouloir se lever pour observer une minute de silence en hommage à la présidente du Comité scientifique de la CCAMLR, Edith Fanta (Brésil), décédée le 7 mai 2008. Edith, qui était fort estimée et respectée dans le monde de l'Antarctique, a consacré sans relâche son dévouement et son engagement à la CCAMLR tout entière, dans tous les domaines ayant trait à l'Antarctique. Mais c'est avant tout sa générosité d'esprit et son don de soi qui auront marqué tous ceux qui auront eu la chance de la côtoyer. Que son âme repose dans la paix éternelle !

1.9 En souvenir de la contribution d'Edith Fanta à la CCAMLR, le président invite les participants à exprimer leur sympathie dans le livre de condoléances qui sera remis à sa famille au Brésil.

1.10 Le président a l'honneur d'accueillir Son Excellence Monsieur Peter Underwood, gouverneur de la Tasmanie, en rappelant tous les avantages que la CCAMLR a pu, depuis de nombreuses années, tirer des liens étroits qu'elle entretient avec le gouverneur de Tasmanie et "Government House". La CCAMLR attend de nouveau avec impatience cette occasion de resserrer ces liens.

1.11 Monsieur Underwood accueille les délégués à Hobart et en Tasmanie. Il explique que 2008 a été une année capitale pour la CCAMLR avec, entre autres, l'évaluation indépendante de la performance de l'organisation, un atelier conjoint avec la CBI sur la mise en place de modèles cohérents d'écosystèmes marins de l'Antarctique et la poursuite des travaux sur la définition des écosystèmes marins vulnérables (VME), ainsi que des initiatives sur la manière de répondre aux défis de gestion posés par le changement climatique planétaire. Les questions à traiter sont toujours plus complexes, les ressources disponibles toujours plus limitées et la nécessité d'obtenir des résultats efficaces, plus urgente que jamais.

1.12 La CCAMLR a su faire face à ces défis et Monsieur Underwood se félicite du fait que le changement climatique soit désormais à l'ordre du jour de la Commission, de même que la subdivision des limites de précaution de la capture de krill dans la zone 48 et l'élaboration de la gestion spatiale générale. Il se réjouit de constater que le Comité scientifique de la CCAMLR et le Comité du traité sur l'Antarctique pour la protection de l'environnement (CPE) se réuniront autour d'un atelier conjoint juste avant la Réunion consultative des Parties au traité sur l'Antarctique à Baltimore, aux États-Unis, en avril prochain. Cet atelier n'a guère besoin de promotion parmi les membres de la CCAMLR, du fait de son rôle important consistant à mettre en valeur la coopération entre les deux éléments les plus importants du Système du traité sur l'Antarctique : le Traité et la Convention.

1.13 Monsieur Underwood est convaincu que la Tasmanie, site du siège de la CCAMLR, contribue grandement au succès de la Commission depuis 27 ans. En effet, la Tasmanie est reconnue dans le monde entier pour la masse critique et importante de son expertise

exhaustive sur l'Antarctique. Offrant des avantages tant scientifiques que logistiques, la ville de Hobart, porte de l'Antarctique, est un cadre qui se prête exceptionnellement bien à un débat fructueux, fondé et axé sur tout un éventail de questions liées à l'Antarctique.

1.14 Monsieur Underwood estime que les accomplissements de la CCAMLR permettent à la Commission de jouir d'un statut privilégié au sein de la communauté locale et d'une réputation de chef de file de la communauté internationale dans le domaine de la conservation des ressources marines vivantes pour le bien des générations présentes et futures.

1.15 C'est avec une profonde tristesse que Monsieur Underwood évoque le décès en mai dernier d'Edith Fanta, du Brésil, présidente du Comité scientifique de la CCAMLR. La contribution des travaux d'Edith à la Commission et au SCAR est immense. Elle sera douloureusement regrettée. Monsieur Underwood dévoile un tableau de Madame J. Miller, qui se trouve à ses côtés, en hommage à Edith.

1.16 En conclusion, Monsieur Underwood souhaite à la Commission une vingt-septième réunion des plus fructueuses.